

# BODACC

## BULLETIN OFFICIEL DES

# ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

### ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15  
[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)  
[www.bodacc.fr](http://www.bodacc.fr)



Standard ..... 01-40-58-75-00  
Annonces ..... 01-40-58-77-56  
Accueil commercial ..... 01-40-15-70-10  
Télécopie ..... 01-40-58-79-14

## BODACC « A »

### Annonce n° 1215

### 974 – RÉUNION

## GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE ST-DENIS

### Ventes et cessions

401 099 908 RCS Saint-Denis de La Réunion.

#### **REUNIVEST.**

*Forme* : Société par actions simplifiée.

*Capital* : 125000 EUR.

*Adresse* : 83, rue Jean Châtel, 97400 Saint-Denis.

*Origine du fonds* : Projet de fusion.

*Oppositions* : Art. L. 236-14 du Code de Commerce.

*Commentaires* : Projet de fusion ; avis de projet de fusion : REUNIVEST, Société par actions simplifiée au capital de 125 000 euros, Siège social : 83, rue Jean Châtel, 97400 Saint-Denis, 401 099 908 R.C.S. Saint-Denis ; BOURBON FINANCE A VENIR, Société à responsabilité limitée au capital de 779 030 euros, Siège social : 83, rue Jean Châtel, 97400 Saint-Denis, 505 405 761 R.C.S. Saint-Denis ; avis de projet de fusion ; 1. Fusion par voie d'absorption par Réunionvest de Bourbon Finance Avenir ; 2. Evaluation de l'actif et du passif de la société Bourbon Finance Avenir dont la transmission à la société Réunionvest est prévue actif : 2 050 651 euros, passif : 203 892 euros ; 3. Montant de l'augmentation de capital de Réunionvest au titre de l'absorption de Bourbon Finance Avenir : 6 735 euros ; 4. Rapport d'échange des droits sociaux : 1 action nouvelle de Réunionvest pour 30 parts sociales de Bourbon Finance Avenir ; 5. Montant prévu de la prime de fusion : 282 763 euros ; 6. Le projet de fusion a été établi en date du 16 mai 2017 et a été déposé au nom des deux Sociétés au Tribunal de Grande Instance de Saint-Denis de La Réunion le 22 mai 2017.